

Cinq nouveaux membres au CIO

PORTRAIT EN QUELQUES MOTS

QUELLE EST VOTRE DÉFINITION DU MOUVEMENT OLYMPIQUE ?



Georg von Opel
(Allemagne)

Né le 18 mai 1912. Nationalité allemande. Résidence : Frankfort a/M. Industriel. Parle l'allemand et l'anglais. A pratiqué l'aviron, le cyclisme, le tir, le ski et le hockey sur glace. A participé à huit championnats d'aviron en Allemagne, à un championnat des Etats-Unis et à un du Canada ; a été membre de l'équipe allemande d'aviron aux Jeux olympiques de Berlin en 1936. Membre du Comité olympique d'Allemagne, président de l'Association olympique allemande, vice-président de l'Association internationale de récréation, président de l'Association allemande de tir. A créé une association pour le développement de la marche. S'occupe activement de la protection des animaux. Possède d'ailleurs un zoo privé. A écrit huit ouvrages sur les animaux, le sport et les pays étrangers.

« L'idée olympique est la conscience du sport. » Lorsque l'Association olympique allemande (Deutsche Olympische Gesellschaft), dont j'ai l'honneur d'être président, fut fondée en 1951, j'ai cherché à faire de cette maxime mon programme. Elle était et elle demeure l'inspiratrice des entreprises en faveur du sport en général et du Mouvement olympique en particulier. Nous savons tous que le sport de nos jours est exposé à de nombreux dangers et qu'il a à faire face aux diverses tendances de notre société moderne. La pensée et l'œuvre du baron de Coubertin ont élevé le sport au niveau des idéaux humains accessibles au monde entier.



Juan Antonio Samaranch
(Espagne)

Ne en 1920. Nationalité espagnole. Résidence : Barcelone. Industriel. Parle l'espagnol, le français et l'anglais. A pratiqué en particulier le hockey sur gazon et la boxe dans les poids plume, et participé à plusieurs championnats dans ces deux sports. Avant d'être élu vice-président du Comité olympique espagnol et de démissionner de ses autres fonctions de dirigeant, a été membre du Comité national de la Fédération espagnole de football et longtemps président de la Fédération espagnole de patinage (aujourd'hui président d'honneur). Cheville ouvrière des II^{es} Jeux méditerranéens, à Barcelone, en 1955, est vice-président du Comité des Jeux méditerranéens depuis 1962. Chef de mission aux Jeux olympiques de Cortina d'Ampezzo, Rome et Tokyo. Député et président de la Commission des sports pour la province de Barcelone, a fait construire quatorze piscines pour les seules années 1965-1966.

L'Olympisme, mouvement de la jeunesse du monde entier, unit les hommes par l'effort physique en leur proposant un idéal commun qui renverse les barrières politiques, nationalistes, religieuses et raciales.

**QU'EST-CE, POUR VOUS,
QUE L'AMATEURISME ?
EST-CE COMPATIBLE
AVEC LE NIVEAU ACTUEL
DE LA COMPÉTITION
INTERNATIONALE ?**

**LEQUEL, PARMI LES
PRINCIPES DÉFENDUS
PAR L'OLYMPISME,
TROUVERA-T-IL AUPRÈS
DE VOUS UN AVOCAT
PARTICULIÈREMENT
CONVAINCU ?**

(Il est pratiquement impossible de faire en douze lignes une déclaration sur l'amateurisme. Je vais toutefois essayer.) Littéralement, je traduis « amateurisme » par « hobby ». Faire du sport c'est, pour le pratiquant, la chance de se connaître lui-même, de découvrir sa force et d'épanouir sa personnalité. Il n'y a aucun doute que les records mis en jeu aujourd'hui dépassent les possibilités d'un amateur. La lutte pour battre un record est limitée à une période relativement courte. Pendant ce temps, la société qui exige ces records, doit aider les amateurs. Ce n'est pas là une question d'argent mais de solidarité. Les records sportifs ne garantissent pas la réussite d'une vie, et c'est cette réussite finalement qui compte.

Je ne parlerai pas de principes mais bien de l'idéal de Coubertin qui un jour a parlé de « mariage entre le corps et l'esprit ». Cela est, à mon avis, un critère essentiel pour le Mouvement olympique. Je ne puis offrir de recette pour résoudre ce problème; toutefois, nous ne devons pas cesser de chercher à établir un rapport entre le sport, l'esprit et l'art.

L'amateur est un sportif qui ne fait pas et qui n'a pas l'intention de faire du sport sa profession, et qui s'adonne à la compétition pour son plaisir et son bien-être. Evidemment, l'amateurisme est compatible avec le niveau actuel de la compétition. La plus grande partie des athlètes qui participent aux Jeux olympiques sont bien des amateurs. L'exemple de grands champions qui sont aussi des amateurs dans le sens le plus strict du mot, nous éclaire et le démontre de la meilleure manière. Mais avec une surveillance plus stricte de la part des Fédérations internationales, la plupart de ces problèmes ne se poseront pas.

Son universalité, et l'idée de paix entre la jeunesse saine du monde entier.

Portrait en quelques mots

Quelle est votre définition du Mouvement olympique ?



Heinz Schöbel
(Allemagne de l'Est)

Né en 1913. Nationalité allemande. Résidence : Leipzig. Editeur. Parle l'allemand et un peu d'anglais. A pratiqué activement la gymnastique et les jeux de balles, spécialement le football. A joué dans l'équipe junior de Leipzig. Blessé, a dû renoncer prématurément à la compétition. Membre, puis président, de 1953 à 1958, et maintenant membre de l'Exécutif de la Fédération allemande de football en R.D.A. Depuis 1955, est président du Comité olympique est-allemand, et depuis 1957 membre de l'Exécutif de l'Union des sports et de la gymnastique de R.D.A. Est l'auteur de plusieurs communications à l'Académie allemande de culture physique de Leipzig sur les Jeux olympiques de l'Antiquité et sur les bases philosophiques des Jeux olympiques de l'ère moderne, ainsi que d'un important ouvrage paru récemment : « Olympie et ses Jeux. »

En tant qu'organisation d'envergure mondiale, le Mouvement olympique démontre à la ronde le principe olympique de l'égalité des nations, des Etats et des races dans le domaine du sport. En réunissant en des joutes pacifiques les gens de pays différents, le Mouvement olympique contribue à la promotion du respect mutuel, à la compréhension et à la coopération, rendant ainsi un éminent service à la cause de la paix.



Jan Staubo
(Norvège)

Né le 28 septembre 1920. Nationalité norvégienne. Résidence : Oslo. Amateur et industriel. A part les langues scandinaves, parle l'anglais et l'allemand, ainsi qu'un peu de français et d'espagnol. A part l'athlétisme, le ski et le football, a fait partie de l'équipe norvégienne de hockey nordique (bandy) et a été douze fois champion de Norvège de tennis et membre de l'équipe norvégienne pour la Coupe Davis. Président de l'Association norvégienne de tennis de 1962 à 1964, membre de l'Association norvégienne sportive, président des comités d'organisation des championnats du monde de bandy en 1961, et scandinave de tennis en 1966. Aime aussi la pêche, le tir et les timbres-poste.

Le Mouvement olympique peut être défini comme une idée qui rassemble la jeunesse et les peuples du monde entier sans qu'interviennent les facteurs de race, de couleur, de convictions politiques ou religieuses, et qui, par le truchement du sport, développe la compréhension et la bonne volonté mutuelles, contribuant en cela à l'harmonie et à la paix dans le monde.



**S.A.R. le prince
Georges de Hanovre**
(membre *ex officio*)

Né en 1915. Nationalité allemande. Résidence : Neuhaus am Schliersee, en Allemagne. Docteur en droit. Parle l'allemand et l'anglais. Grand cavalier. Monte chaque jour et pratique par ailleurs le ski, la natation, le tennis et le squash. Technicien du sauvetage en montagne et sur l'eau. Elève de la fameuse école Salem où l'enseignement scolaire et l'éducation physique sont étroitement mêlés comme le veut l'Olympisme, en a été le directeur de 1948 à 1959. A écrit deux ouvrages de psychopédagogie sportive : « Der Erzieherische Wert der Military-Reiterei » et « Fairness und Leistungssport. » Membre de nombreuses organisations sportives, pédagogiques et humanitaires en Allemagne et en Europe, est depuis 1966 président de l'Académie olympique internationale et, à ce titre, a été nommé membre *ex officio* du C.I.O.

L'idée olympique a pour objet de promouvoir la compréhension internationale par la rencontre loyale et chevaleresque des meilleurs athlètes du monde. Cette idée ne deviendra un mouvement que si nous parvenons à influencer à la base l'éducation de nos jeunes. Cela sera fait ce jour où, dans toutes les écoles et toutes les universités, l'éducation physique selon l'esprit olympique sera reconnue comme partie essentielle de la formation du caractère.

Qu'est-ce, pour vous, que l'amateurisme ? Est-ce compatible avec le niveau actuel de la compétition internationale ?

Lequel, parmi les principes défendus par l'Olympisme, trouvera-t-il auprès de vous un avocat particulièrement convaincu ?

Il n'a pas encore été possible de trouver une définition qui tienne compte de tous les facteurs de notre époque moderne. En comparaison avec les décennies passées, le niveau de la performance dans le sport international s'est considérablement élevé. Le Mouvement olympique est confronté avec l'obligation de veiller à ce que les principales bases du sport amateur soient maintenues d'une part, et, d'autre part, il ne devrait pas être fermé à certaines réformes soigneusement étudiées.

A mon avis, les idées olympiques et l'amateurisme sont cultivés le mieux là où la société, avec l'aide de toutes les instances et du corps enseignants, s'efforce de matérialiser l'idéal olympique de l'éducation harmonieuse du corps et de l'esprit de chaque citoyen. Ainsi les conditions sont réunies pour que dès l'enfance l'homme soit éduqué et dirigé vers un mode de vie qui inclut la force physique, la force morale, l'intérêt pour la culture aussi bien que pour le progrès de l'humanité et de la culture dans leur ensemble. Cette conception fondamentale et une politique d'éducation correspondante excluent le professionnalisme du sport.

En premier lieu, c'est le principe fondamental de l'égalité absolue des droits. Il est non seulement valable dans les différents sports mais aussi pour les pays participant aux Jeux olympiques et aux autres rencontres internationales. Il est impératif de nos jours que ce principe soit catégoriquement appliqué par le C.I.O., les C.N.O. et toutes les fédérations sportives internationales. Toute tentative de discrimination et d'ingérence dans les rencontres sportives internationales doivent être fermement combattue. Parallèlement, les discriminations raciales, qui semblent inconcevables à notre époque, devraient être abolies afin de préparer le terrain pour que les idées de Coubertin fleurissent aussi dans ce domaine.

Pour moi, l'amateurisme constitue le seul moyen par lequel on peut atteindre tous les peuples du monde. Le sport professionnel repose sur le gain matériel, tandis que l'amateurisme a un but en soi et qu'ainsi il suscite compréhension, bonne volonté et respect mutuels entre participants.

Quant aux résultats proprement dits, bien sûr les professionnels dépasseront les amateurs dans certains sports. Toutefois, je crois qu'un amateur selon la définition olympique peut battre des records dans nombre de sports figurant au programme des Jeux.

Je soulignerai l'importance de la diffusion dans le monde entier des idées représentées par le Mouvement olympique.

Un athlète n'est amateur que s'il participe sans rétribution aux compétitions nationales ou olympiques. J'estime cela très important. Etre athlète ne devrait jamais devenir une profession. C'est par conséquent notre responsabilité que de persuader chaque athlète de songer à ne pas négliger sa profession au profit de l'entraînement. Les règles doivent être adaptées aux conditions économiques actuelles, c'est-à-dire qu'on ne peut attendre d'un athlète de classe olympique qu'il paie tous les frais qui découlent de son entraînement. L'application des règles doit naturellement être contrôlée d'une certaine façon, mais il importe à mon avis que règne autant que possible une atmosphère de confiance entre C.I.O. et athlètes.

Je répondrai : la promotion de la compréhension internationale. Je trouve que l'effort personnel de l'athlète victorieux devrait être souligné bien plus que le nom du pays dont il ou elle est originaire. Je me fait donc l'avocat de la dénationalisation des cérémonies protocolaires olympiques. Pas de drapeaux ni d'hymnes nationaux quand les vainqueurs montent au podium : chaque vainqueur devrait plutôt être honoré de la même manière par une fanfare de trompettes comme dans la Grèce antique.